

Permis de former - Formation initiale

2 jours (14 H)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 27/01/2026

320€ Net de taxe

Formation obligatoire à destination des tuteurs et maîtres d'apprentissage de la branche Tourisme Hôtellerie Restauration.



Objectifs

- Informer sur les parcours de formation dans le secteur HCR
- Professionnaliser l'accueil et l'intégration des apprentis dans votre entreprise
- Organiser et évaluer la transmission des compétences professionnelles
- Connaître les règles légales et conventionnelles associées



Compétences visées

- Repérer les missions et compétences transversales du tuteur
- Connaître les devoirs de former du maître d'apprentissage/tuteur
- Connaître le cadre juridique des contrats de formation en alternance
- Accueillir, intégrer et accompagner les nouveaux arrivants en entreprise quels que soient leurs statuts
- Intégrer son rôle pédagogique tout au long du parcours
- Évaluer et suivre le parcours de l'apprenant



Public

Maîtres d'apprentissage, Tuteurs de l'hôtellerie restauration

Prérequis : Prérequis : aucun La session du 13 octobre et du 10 novembre 2025 est réservée aux Maîtres d'apprentissage du Campus Pierre Cointreau d'Angers.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.



Programme

Tour de table des pratiques actuelles

- Au regard des enjeux du tutorat, des compétences techniques et relationnelles attendues et de la coordination des acteurs.

Permis de former - Formation initiale

Rappel du cadre législatif de l'alternance et du tutorat en entreprise

- Initiation au droit social :
- Les contrats de formation (forme et durée)
- Le cadre juridique du salarié : le statut, Les horaires, les absences, les retards, la période en entreprise et en formation etc...
- Les liens avec le centre de formation
- Les aides possibles dans le secteur HCR

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

- Présentation en lien avec les attentes de l'apprenant et de la formation : de l'entreprise, son environnement, le métier visé, les avantages de l'alternance, le rôle du tuteur, les devoirs de chacun et les comportements attendus.
- Travail sur le projet, l'objectif professionnel de l'alternant : diagnostic des besoins, attentes et du degré d'autonomie de l'apprenant ; formulation des différentes étapes du parcours de formation et Articulation des attentes de l'alternant avec la formation.

Accueillir et réussir la période d'intégration de l'apprenti

- Préparer l'arrivée de l'alternant (ses outils, sa tenue...)
- Le jour J : les outils à utiliser et la posture à adopter
- Lui présenter les règles, ses droits et ses devoirs
- Le présenter au reste de l'équipe
- Organiser le parcours de formation : Articuler et utiliser tous les moyens de la formation en situation de travail : les activités, les tâches, les opérations, les outils et autres moyens. Etablir un programme de travail en fonction des activités professionnelles relatives au diplôme ou certificat préparé.

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail - Favoriser la montée en compétence progressive de l'apprenti

- Le déroulé pédagogique : organiser ses tâches et le rythme d'apprentissage
- Fixer des objectifs de progrès en fonction du planning de présence
- Mener des entretiens constructifs avec l'alternant (valoriser, recadrer)
- Motiver son apprenti régulièrement et repérer d'éventuels obstacles
- Favoriser son autonomie en lui proposant des tâches variées et à responsabilités progressives
- Maintenir la motivation
- Surmonter les difficultés d'apprentissage du jeune et adapter sa communication et son style de tutorat.
- Participer aux évaluations et mettre en œuvre le Contrôle en Cours de Formation



Dates & lieux

 19 et 20 janvier 2026

Permis de former - Formation initiale

-  Saumur
-  320.00
-  23 et 30 mars 2026
-  Angers
-  320.00
-  04 et 11 mai 2026
-  Angers
-  320.00
-  05 et 12 octobre 2026
-  Angers
-  320.00
-  16 et 17 novembre 2026
-  Saumur
-  320.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos équipements et infrastructures. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer

Permis de former - Formation initiale

l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. • Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques • Une ergonomie simple et adaptée • Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation. Permis de former transmis par nos soins à l'issue de la formation, Sa durée de validité est de 4 ans.